



## Problème avec les gérants d'un camping

-----  
Par Nounou0222

Bonjour,

Nous portons à votre connaissance notre problème.

Nous sommes propriétaires d'un Mobilhome dans un camping, nous avons acheté depuis peu un camping car, nous en avons informé les propriétaires du camping leur demandant s'il était possible de garer le camping car sur notre parcelle durant une quinzaine de jours le temps de vider le mobilhome (nous mettons celui-ci en vente).

Le camping nous oblige à garer le camping car à l'entrée. Sinon, ils nous facturent un garage mort.

Ce camping était ouvert pour les propriétaires du 1er mars au 31 décembre quand nous sommes arrivés voici 8 ans, depuis l'arrivée des nouveaux gérants en 2022, (ceux-ci ne se sont même pas présentés aux propriétaires. Le camping est maintenant ouvert du 1er avril au 15 octobre. Le prix de la location augmente tous les ans de 200 ? tous les ans en moyenne sans aucune prestation complémentaire, le SPA est fermé, les haies ne sont plus taillées en début d'année, la tonte des pelouses est effectué par nos soins et l'hygiène des poubelles est à déplorer (odeurs nauséabondes, mouches, vers etc...), photos à l'appui.

Impossible d'avoir une conversation avec les gérants, leur réponse est : nous sommes les patrons et c'est comme ça.

Voici nos questions, le camping a-t-il le droit de nous facturer un garage mort ?

Ont-ils le droit d'augmenter autant sans rien avoir en plus.

Nous sommes retraités, nous pourrions profiter sans avoir des problèmes récurrents.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, salutations distinguées.

-----  
Par ESP

Bonjour

Lorsque vous vous rendez habituellement dans votre mobil-home, où garer vous votre voiture ?

-----  
Par Nounou0222

Merci pour votre message,

Nous garons notre véhicule sur l'emplacement, mais là, leur réponse négative pour le camping car, c'est que si le camping car est sur l'emplacement, nous pourrions faire venir des personnes et les faire dormir dans le camping car. Ils ne font plus confiance aux résidents. Plus aucune relation amicale.

Les conditions se dégradent malheureusement.

Merci pour votre réponse.